



22 septembre 2006

Recommandations concernant les pompes SE Alaris de la société Cardinal Health

En accord avec l'AFSSAPS, la société Cardinal Health a informé le 21/09/2006 les utilisateurs de pompes SE Alaris de recommandations d'utilisation suite à l'observation d'un risque d'anomalie de programmation.

Les établissements de santé concernés par ces recommandations, en France, ont reçu le courrier [ci-joint](#) à l'attention des Directeurs d'établissements de santé et correspondants locaux de matériovigilance, pour diffusion aux services concernés.

Les autres autorités compétentes européennes ont été informées de cette mesure par le fabricant.

Code nomenclature : 32404

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>